

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

à l'élaboration du plan de mobilité de la grande agglomération toulousaine : « Demain Mobilités ! »

Le Président du Syndicat Mixte des Transports en Commun (Tisséo-Collectivités) informe que, par délibération en date du 07/02/2024, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a prescrit la démarche de révision du plan de déplacements urbains de l'agglomération toulousaine pour élaborer un plan de mobilité, nommé « Demain Mobilités ! ».

Il a décidé d'organiser une concertation préalable en application des dispositions de code de l'environnement (articles L121-15-1 et suivants et notamment l'article L121-17-I), et de solliciter la Commission Nationale du Débat Public pour demander la désignation d'un garant.

La CNDP a désigné deux garants : Audrey RICHARD-FERROUDJI et Antoine LANDEAU.

Par délibération du 16/10/2024, le Comité Syndical a défini les modalités de concertation. Le périmètre géographique de la concertation est le ressort territorial de Tisséo Collectivités, composé des communes de Toulouse Métropole, Muretain Agglo, Sicoval, Grand Ouest Toulousain et Coteaux Bellevue.

La concertation doit permettre de faire connaître la démarche d'élaboration du plan de mobilité, discuter de l'état des lieux de la mobilité, des projets programmés d'ici 2030 et de l'évolution de la mobilité au-delà de 2030, débattre des enjeux et des orientations du plan, recueillir des contributions permettant à Tisséo Collectivités de formuler les objectifs du plan et d'élaborer les scénarii.

La concertation aura lieu du 18 novembre 2024 au 16 février 2025 selon les modalités suivantes :

- Site internet dédié à la démarche
- Information du public sur les modalités et la durée de la concertation
- Mise à disposition du dossier de concertation et sa synthèse
- Réunions publiques d'ouverture et de clôture et « Débats mobiles »
- Ateliers participatifs sur l'agglomération et ateliers thématiques en ligne.
- Kit de concertation permettant l'organisation de débats de manière autonome
- Panel citoyen composé d'habitants du ressort territorial
- Mise à disposition d'un cahier d'acteur

Dates de la réunion d'ouverture et des ateliers « demain mobilités ! » :

- 20 novembre de 18h à 21h à Balma, salle L'Odyssée
- 4 décembre de 18h30 à 20h30, salle des fêtes de Pechbonnieu
- 11 décembre de 18h30 à 20h30 à Montgiscard, salle des Faubourgs du Sers
- 14 janvier 2025 de 18h30 à 20h30 à Toulouse, salle Garonne de Toulouse Métropole
- 23 janvier 2025 de 18h30 à 20h30 à Colomiers, salle Gascogne
- 28 janvier 2025 de 18h30 à 20h30 à Portet-sur-Garonne, salle Angèle del Rio Bettini

Pour inscription ou toute information complémentaire :

Site internet www.demainmobilites.fr

Accueil Tisséo-Collectivités : 05 67 77 80 80

Au terme de la concertation, un bilan sera établi par les garants et rendu public. Par la suite, Tisséo Collectivités indiquera les mesures qu'il jugera nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements de la concertation.

Le Président de Tisséo Collectivités
Jean-Michel LATTES